

CAPITALISATION

DOCUMENTATION DE LA MÉTHODE DE LA PLATEFORME D'INNOVATION (PI)

Capitalisation menée dans le cadre du projet d' Etude sur les outils et approches modernes de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre



AOÛT 2024



Le réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'ouest et du centre (RESCAR-AOC) est une plateforme multi acteurs intervenant dans le conseil agricole et rural en Afrique de l'ouest et du centre. Il est membre du forum africain des services de conseil agricoles (AFAAS) et du forum mondial des services de conseil rural (GFRAS). Créé en 2010, et dont le Secrétariat Exécutif se trouve à Ouagadougou, au Burkina-Faso,

le RESCAR-AOC a pour principal objectif de contribuer à améliorer les conditions de vie des agropasteurs en Afrique et dans le monde.

<https://rescar.org/>



Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) est une organisation sous-régionale composée des systèmes nationaux de recherche agricole de vingt-trois pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, est chargé de coordonner la mise en œuvre des politiques sous-régionales de recherche agricole telles que définies par les gouvernements.

Créé en 1987 et dont le Secrétariat Exécutif se trouve à Dakar, au Sénégal, le CORAF a pour principal objectif d'améliorer les conditions de vie en Afrique de l'Ouest et du Centre, en favorisant l'augmentation durable de la production et de la productivité agricoles et en promouvant la compétitivité et les marchés.

<https://www.coraf.org/>

La présente fiche a été réalisée dans le cadre de l'étude de cartographie des méthodes et outils innovants de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette étude a été commanditée par le CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles) et réalisée par le RESCAR-AOC (Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre) dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif global de l'étude était de constituer un répertoire descriptif des méthodes et d'outils innovants de conseil agricole pour la mise à l'échelle des technologies et innovations agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Plusieurs personnes au sein du CORAF et du RESCAR-AOC et en dehors de ces structures dans l'ensemble des 13 pays de l'étude ont contribué à la réussite de cette activité. Que l'ensemble de ces personnes soit remercié en ces lignes pour leur contribution.

1 Présentation de la méthode de la Plateforme d'Innovation

Une plateforme d'innovation agricole (PI) peut être définie comme un réseau réunissant en présentiel, en virtuel ou selon un format hybride (présentiel et virtuel) des acteurs et de parties prenantes pour générer l'innovation (technique ou organisationnelle) à travers la facilitation des collaborations et des partenariats.

Les plates-formes d'innovation sont une méthode pour rassembler divers acteurs comme des agriculteurs et d'autres ruraux, des commerçants, des agro-industriels, des prestataires de service, des chercheurs, des représentants gouvernementaux, etc. pour identifier des solutions à des problèmes/défis communs, mettre en œuvre des activités pour réaliser des buts communs et négocier ou coordonner des actions.

Cette méthode est généralement utilisée par des organisations de recherche agricole, des agences de développement, des ONG et des gouvernements locaux et nationaux. Ces plates-formes peuvent être temporaires ou permanentes et peuvent être établies à différents niveaux : local, national ou sectoriel comme une chaîne de valeur ou un secteur économique (Posthumus et Wongtschowski, 2014). Elles peuvent traiter d'une unique thématique, comme un produit de base spécifique, ou de multiples et vastes sujets liés, par exemple, à la gestion des ressources naturelles, le renforcement du processus décisionnel, la sensibilisation et le ciblage des actions.

Les plates-formes ont impérativement besoin d'une bonne compétence en facilitation, neutre, exercée par le personnel de l'organisation à l'origine de la plate-forme ou par une personne extérieurement embauchée. Le rôle du facilitateur implique de gérer la communication, traiter les conflits et de renforcer la dynamique, documenter et rapporter les activités et les processus, renforcer les capacités et soutenir et plaider pour le changement institutionnel.

2 Brève description des types de bénéficiaires accompagnés avec la méthode de la Plateforme d'Innovation

La méthode de la plateforme d'innovation (PI) est utilisée avec les exploitations agricoles de taille moyenne variant de 2 à 3 ha par ménage. Les bénéficiaires comprennent aussi bien les hommes, les femmes et les jeunes. Les systèmes de production en général des ces exploitations sont majoritairement des systèmes mixtes, associant différentes espèces végétales et animales. Les productions animales incluent la volaille, les petits ruminants, le gros bétail (bovin), ainsi que des animaux de service ou d'accompagnement tels que les chevaux et les ânes. Les principales cultures produites et commercialisées sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz, l'arachide, le niébé, le coton, le sésame, le manioc, la mangue et la tomate, entre autres. En termes de commercialisation, les produits sont écoulés sur les marchés locaux, dans les villes voisines, dans la capitale, ainsi que sur les marchés frontaliers.

3 Nécessité et objectif de la méthode de la Plateforme d'Innovation

Les plateformes d'innovation (PI) ont été introduites dans un contexte de faible diffusion de technologies générées par la recherche et de faible participation des bénéficiaires directs à l'identification et à la mise en œuvre des projets de développement. Les objectifs de mise en place des PI sont donc : (i) favoriser la mise en réseau des acteurs des chaînes de valeurs agricoles ; (ii) améliorer l'accès des acteurs aux informations ; (iii) améliorer la

diffusion des technologies et innovations au sein des membres de la PI, (iv) améliorer la mise en marché des produits agricoles.

Les PI sont mises en place pour donc servir de cadre de co-crédation et de partage des connaissances et d'expériences entre ses membres afin de : (i) identifier les défis et opportunités de production et transformation des produits agrosylvopastoraux, (ii) orienter les questions de recherches sur les systèmes de production, (iii) évaluer les impacts sociaux économiques des systèmes de production, (iv) identifier les leviers d'adoption des technologies et innovations pour améliorer les rendements agricoles et les revenus des producteurs, (v) accompagner l'innovation et la vulgarisation des technologies.

4 Méthodologie de mise en œuvre de la méthode de la Plateforme d'Innovation

La mise en œuvre de la méthode de la Plateforme d'Innovation passe par plusieurs étapes dont principalement : (i) l'information/sensibilisation des communautés sur les PI et les profils de ses membres, (ii) le choix des membres des PI par les communautés elles-mêmes, (iii) la tenue de l'AG de lancement officiel des PI, (iv) le choix des membres du bureau des PI, (v) l'élaboration du plan d'action de chaque PI, (vi) l'animation régulière des sessions des PI.

5 Impacts de la méthode de la Plateforme d'Innovation

Les plateformes d'innovation ne vont pas se traduire par un impact immédiat et direct, étant donné que leur contribution aide les gens à se parler et à agir ensemble en vue de mettre en pratique de nouvelles idées et des solutions (Posthumus et Wongtschowski, 2014). Elles entraînent de ce fait un effet positif sur l'amélioration des productions végétales et animales des producteurs bénéficiaires (Barro, 2013 ; Teno et Cadhilon, 2016). Ces renforcements de capacité ont un impact positif sur les rendements agricoles et les revenus des membres. En effet, selon Barro (2013) et Millogo (2013), les plateformes d'innovations ont eu un impact positif sur les performances agronomiques des producteurs membres dans la Sissili au Burkina Faso. Les rendements agricoles augmenté de près de 90% (Barro, 2013). L'augmentation du rendement étant intimement lié aux revenus, Barro (2013) a trouvé que le renforcement de capacité des producteurs à travers les plateformes d'innovations a permis une évolution du revenu net par hectare de l'ordre de 102% et une amélioration du revenu net par actif de l'ordre de 225%.

Au cours des entretiens lors de la documentation des études de cas, les producteurs et les structures qui font la promotion des PI sont revenus sur certains impacts des PI qui incluent :

- une meilleure synergie de collaboration entre les producteurs, les chercheurs et les services de conseil agricole ;
- la prise en compte des besoins réels des producteurs, donc une orientation des activités de recherche et de vulgarisation sur des connaissances et innovations qui intéressent les producteurs ;
- une meilleure valorisation des savoirs locaux à travers le partage de ces savoirs entre producteurs et entre producteurs et techniciens et surtout la planification d'expérimentation au niveau de la recherche pour évaluer l'efficacité et les conditions optimales d'application de certaines connaissances endogènes ;
- une meilleure appropriation des technologies et leur adoption ;
- l'augmentation de la production agricole grâce à l'adoption de nouvelles technologies et

pratiques agricoles ;

- l'amélioration des revenus des producteurs grâce à une meilleure organisation des chaînes de valeur et une meilleure mise en marché ;
- le renforcement de la sécurité alimentaire grâce à des systèmes de production plus durables et diversifiés ;
- la résilience des communautés aux impacts des changements climatiques grâce à l'adoption des technologies résilientes.

Par exemple, pour le cas du Tchad, le taux d'adoption des nouvelles technologies avec les PI varie entre 60% et 90%, ce qui reflète l'acceptation croissante des innovations agricoles parmi les producteurs. Cette adoption est facilitée par des démonstrations pratiques, des conseils techniques et l'accompagnement direct des producteurs dans l'implémentation des bonnes pratiques agricoles. Aussi, l'augmentation des rendements à travers la PI varie entre 50% et 70%, ce qui peut être attribué à l'adoption des techniques modernes, telles que l'amélioration des pratiques culturales et l'introduction de technologies de production plus performantes. Cela se traduit par une amélioration directe de la production et des revenus des producteurs.

6 Technologies et innovations promues à travers la méthode de la Plate-forme d'Innovation

Plusieurs technologies et innovations ont été promues à travers la méthode de la PI. On peut citer à cet effet :

- l'usage des variétés améliorées ;
- la mise en place de pépinière et de greffage des plants de manguiers ;
- les technologies de transformation des produits agricoles ;
- l'accès à de nouveaux marchés ;
- l'acquisition groupée des intrants agricoles ;
- le paillage du sol avec la biomasse de ligneux ;
- l'alimentation des animaux avec les ligneux fourrager ;
- la gestion des arbres et arbustes dans les champs ;
- l'usage des variétés améliorées de semence ;
- le plaidoyer par les hommes pour faciliter l'accès des femmes au foncier ;
- l'accès des femmes au crédit dans les institutions de microfinance ; etc.

7 Coûts moyens de mise en œuvre de la méthode

La mise en œuvre des innovations dans les PI demande très souvent un budget important (Gning et al., 2021). Les coûts varient selon les activités impliquées mais tournent autour de 1 000 USD/an (Posthumus et Wongtschowski, 2014). Ces coûts incluent la formation et le salaire du facilitateur, les coûts de location de l'emplacement, le transport et les rafraîchissements pour les participants, les coûts de communication et, si besoin, les financements pour tester de nouvelles idées (David et Cofini, 2019).

Les coûts de déplacement et de restauration des PI varient également selon qu'ils soient pris en charge par les producteurs eux-mêmes ou par des partenaires. Pour la prise en charge directe par les producteurs eux-mêmes (autofinancement) ces frais varient de 1 500 à 2 500 FCFA par membre et par réunion. Pour un financement par des partenaires, ces frais varient de 8 000 à 10 000 FCFA par participant par réunion avec en moyenne 2 à 4 réunions par an.

8 Atouts et limites de la méthode

Selon Ouidoh (2018), l'existence de marchés et la proximité des acteurs facilitent la mise en œuvre des PI. La diversité des acteurs et l'implication des leaders communautaires favorisent l'identification et la résolution des défis auxquels les producteurs sont confrontés. Par contre, la faible diversité des acteurs dans les PI, l'absence du facilitateur et la faible capacité des membres à apporter les solutions aux problèmes identifiés ont limité leur fonctionnement.

9 Conditions préalables au succès et le rôle des différents acteurs au succès de la méthode de la Plateforme d'Innovation

Les résultats probants des PI sont liés :

- à l'engagement en premier lieu de l'union porteuse de la plateforme d'innovation a été crucial. Une union bien structurée, dynamique, avec un partenariat diversifié et disposant d'animateurs endogènes servant de relais pour l'encadrement des productrices ;
- la résolution des conflits est faite de façon endogène. Ce le cas notamment de l'harmonisation des prix de vente des spéculations ;
- l'organisation de collectes communes et l'acheminement groupé des productions vers les sites de stockage et les sites de foires et marchés ce qui permis de résoudre les problèmes liés au transport.

Pour le déploiement de la méthode des plateformes d'innovation (PI), des ressources humaines qualifiées et des compétences spécifiques sont nécessaires. La pérennisation des PI est envisagée à travers : (i) leur composition (membres directs et indirects qui sont présents à tout moment dans les localités), (ii) leur gestion qui est assurée par les acteurs directs eux-mêmes, (iii) le renforcement des capacités des membres pour assurer leur fonctionnement autonome avant la fin du projet, (iv) l'instauration d'une cotisation par membre afin de constituer un fond de fonctionnement de la PI avant la fin du projet, (v) la recherche d'autres partenariats et financements par les membres.

Bibliographie

Barro P., 2013. Approche plateforme multi-acteurs comme facteur d' amélioration des revenus des ménages au Burkina Faso : cas des entrepreneurs agricoles de la Sissili. Mémoire de fin de cycle, Institut du Développement Rural, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, 67p.

David S., et Cofini, F., 2019. Un guide d' aide à la décision entre les diverses méthodes du conseil agricole. Rome. FAO. 64 p

F.N. OUIDOH, M. N. BACO, P. B.I. AKPONIKPE, A. J. DJENONTIN, C. SOSSA-VIHOTOGBE et S.A. ADECHIAN, 2018. Facteurs influençant la mise en œuvre des plateformes d' innovation : cas des plateformes de légumes feuilles traditionnels au Bénin. 17p

Gning S. B., Dione M., Traoré I., Sow A., Fall A., 2021. Évaluation des plateformes d' innovation dans le cadre de la diffusion des technologies de l' élevage au Mali. Nairobi, Kenya. ILRI, 17p.

Gouwy L., et Penot E., 2018. Le concept des plateformes d' innovation en agriculture : analyse bibliographique et illustrations avec deux exemples agroforestiers sur l' hévéa en

Thaïlande et sur le café au Nicaragua. Document de travail, UMR Innovation, 27p.

Millogo C., 2013. Plateforme d' innovation multi-acteurs pour le transfert de technologies comme facteur d' amélioration de la performance agronomique chez les producteurs au Burkina Faso : cas des entrepreneurs agricoles de la Sissili. Mémoire de fin de cycle, Institut du Développement Rural, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, 71p.

Posthumus H., et Wongtschowski M., 2014. Plateformes d' innovation. Note 1. Notes du GFRAS sur les bonnes pratiques de services de vulgarisation et de conseil rural. GFRAS : Lindau, Suisse, 4p.

Teno G., et Cadilhon J. J., 2016. Innovation platforms as a tool for improving agricultural production: the case of Yatenga province, northern Burkina Faso. Field Actions Science Reports 9. <http://journals.openedition.org/factsreports/4239>

Webographie :

AfricaRice | Plateformes d' innovation (IP). Consulté le 03 Février 2025 à 11h30. <https://www.africarice-fr.org/plateformes-d-innovation>

ICARDA : Formation en ligne sur les plateformes d' innovation : <https://elearning.icarda.org/course/info.php?id=109&lang=fr>

CORAF : Guide pratique de mise en place et de facilitation d' une plate forme d' innovation : https://frao.org/wp-content/uploads/2018/03/Guide_CORAF_Franc%CC%A7ais_final.pdf

CIRAD-ES-UMR INNOVATION : «Le concept des plateformes d' innovation en agriculture : analyse bibliographique et illustrations avec deux exemples agroforestiers sur l' hévéa en Thaïlande et sur le café au Nicaragua» : https://www.researchgate.net/publication/325225502_Les_plates_formes_d_innovation_comme_nouveau_modele_de_developpement_agricole_inter-acteurs_dans_les_pays_en_developpement_regard_croise_sur_deux_experiences_en_cours_en_Thaïlande_et_au_Nicaragua



Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cette liste. Nous espérons qu'elle sera utile au plus grand nombre.

Réseau des Services de Conseil Agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Tél: 25 40 56 86 / 05 89 57 57
E-mail: contact@rescar.org

Site web: www.rescar.org
BP: 01 BP 6630 Ouagadougou 01 Burkina-Faso

Comité de coordination de l'étude

M. OUATTARA Malamine
Dr Patrice DJAMEN
Mme Gifty GUIELLA/NARH

M. Calixte MBENG
Pr Olatunji Johnson
Pr Ismaïl MOUMOUNI